



# **ERASMUS CAPITAL PLUS**

Rapport annuel au 30 Septembre 2025

Société de gestion : ERASMUS GESTION

Siège social : 14 rue de Marignan 75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

## Sommaire

### Rapport de gestion

Politique d'investissement .....	4
----------------------------------	---

### Comptes annuels

Bilan actif .....	13
Bilan passif .....	14
Compte de résultat .....	15

### Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement .....	17
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices .....	18
Règles et méthodes comptables .....	21
Evolution des capitaux propres .....	25
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice .....	26
Ventilation de l'actif net par nature de parts .....	27
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) .....	28
Exposition sur le marché des obligations convertibles .....	29
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux .....	30
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle .....	31
Exposition directe sur le marché des devises .....	32
Exposition directe aux marchés de crédit .....	33
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie .....	34
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion .....	35
Créances et dettes : ventilation par nature .....	36
Frais de gestion, autres frais et charges .....	37
Engagements reçus et donnés .....	38
Autres informations .....	39
Détermination et ventilation des sommes distribuables .....	40
Inventaire .....	46
Inventaire des opérations à terme de devises .....	48
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) .....	49

# ERASMUS CAPITAL PLUS

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	51
Synthèse de l'inventaire .....	52

## RAPPORT DE GESTION

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### COMMENTAIRE DE GESTION

L'exercice a été marqué par une importante volatilité liée à la guerre commerciale initiée par le président américain Donald Trump qui a été élu pour un second mandat en novembre 2024. En effet, l'annonce de droit de douane massifs par les Etats-Unis début avril a fait plonger les places financières mondiales. Les délais accordés par le président Trump pour la mise en application de ces droits de douanes ainsi que la signature d'accords commerciaux avec les principaux partenaires des Etats-Unis (Union Européenne, Royaume-Uni, Japon...) ont par la suite rassuré les marchés. Les relations commerciales avec la Chine restent toutefois très tendues et pourraient de nouveau créer de l'incertitude sur les marchés financiers.

Sur le plan géopolitique, il n'y a pas eu d'avancées majeures sur le conflit ukrainien.

Déjouant certains pronostics, l'économie américaine est dans l'ensemble restée dynamique. La normalisation de l'inflation, même si cette dernière demeure au-dessus de l'objectif, a permis à la FED de poursuivre son cycle de baisse des taux enclenché en septembre 2024 et de procéder à plusieurs baisses des taux sur la période. La dernière baisse en septembre 2025 a ainsi permis de porter le taux directeur dans la fourchette 4-4,25%.

Dans la Zone Euro, la reprise économique se poursuit malgré une consommation qui reste atone et un contexte géopolitique compliqué. L'indice PMI Manufacturier de la Zone Euro est ainsi repassé en dessus des 50 (seuil au-delà duquel l'activité croît) au mois d'août, une première depuis plus de 3 ans.

Après plusieurs baisses des taux jusqu'en juin 2025, les membres de la BCE jugent adéquat que le niveau actuel du taux directeur (2%).

L'Allemagne a annoncé un plan de relance historique visant à renforcer ses infrastructures et ses capacités de défense. Ce plan comprend notamment 500 milliards d'euros d'investissement en infrastructure (énergie, digitalisation), ce qui devrait dynamiser la croissance économique de ces prochaines années.

#### Les performances

Le fonds termine l'année fiscale en progression de 3.55% (part R) contre un indice en progression de 4.67%.

Sans surprise, la poche actions a été la plus volatile. La baisse du dollar a pesé sur nos investissements obligataires libellés en dollar. La baisse des actions JD.com, Schlumberger, Adobe et Novo Nordisk ont également pesé sur la performance. En revanche, notre exposition aux marchés actions américains a bien performé et a tiré la performance malgré l'affaiblissement de la devise. Les titres Arista Networks, Broadcom, Meta Platforms ainsi que les ETF sur le S&P 500 et le Nasdaq se sont particulièrement bien comportés.

Sur les marchés européens nous pouvons souligner la très belle performance d'Unicredit. Notre exposition sur les smalls caps européennes a également contribué positivement à la performance du fonds.

Enfin, notre position sur les marchés émergents, au travers d'un tracker sur les marchés actions des pays d'Amérique Latine s'est bien comportée.

#### Les mouvements

Les pondérations actions a oscillé entre 33% et 43% au cours de l'exercice. Nous avons réduit mi-mars la proportion d'actions pour la porter à 33% après un bon début d'année puis nous avons profité de la volatilité engendrée par la guerre commerciale pour ré-augmenter progressivement notre exposition aux actions. A fin septembre 2025, la proportion d'actions s'élevait à 42%.

# ERASMUS CAPITAL PLUS

La pondération sur les actions américaines qui était de 18% de l'actif en début d'exercice a été diminué à un point bas de 14% mi-mars. Au cours de la deuxième partie de l'exercice, nous avons progressivement augmenté l'exposition aux valeurs américaines pour la porter à 21% en fin d'exercice. Nous nous sommes notamment positionnés sur Adobe, Dynatrace, Workday et Berkshire Hathaway.

Nous avons réduit la poche crédit de 31% de l'actif en début d'exercice à 23% fin septembre 2025 en raison de l'effet combinée de la baisse des taux d'intérêt et du resserrement des spreads de crédit. Sur cette poche, nous sommes positionnés avec un niveau faible de sensibilité.

La proportion de monétaire a quant à elle évolué entre 24% et 33%.

## PERFORMANCES DE L'OPC

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Performance nette du 30/09/2024 au 30/09/2025	
Erasmus Capital Plus Part R	3.55 %
Erasmus Capital Plus Part I	4.53 %
Erasmus Capital Plus Part E	4.17 %
Ester capitalisé + 2%	4.67 %

## PRINCIPAUX MOUVEMENT INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Date	Name	ISIN	Side	Quantity	Price	Net Amount
2025-01-31	iShares \$ Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF USD (Acc)	IE00098ZGGO6	Achat	182923,00	5,4342	- 995 133,61
2025-02-28	Ofi Invest ESG Monétaire Court Terme I	FR0000975617	Achat	3039,03	207,29	- 629 960,53
2025-06-04	Erasmus Small Cap Europe - Part I	FR0011640895	Achat	154,259	2966,26	- 457 572,30
2025-01-31	FCP Mon PEA - Part I	FR0011310283	Achat	190,00	2358,47	- 448 109,30
2025-03-05	Regard Monétaire H	FR0010450908	Achat	34,07	12417,66	- 423 069,68
2024-12-24	Regard Monétaire H	FR0010450908	Achat	33,00	12346,68	- 407 440,44
2025-08-07	Regard Monétaire H	FR0010450908	Achat	30,24	12544,51	- 379 345,98
2025-05-23	Franklin Liberty Euro Short Maturity Ucits Etf	IE00BFWXDY69	Achat	13711,00	26,238	- 360 144,94
2025-03-05	Ofi Invest ESG Monétaire Court Terme I	FR0000975617	Achat	1733,18	207,34	- 359 357,54
2025-04-29	Amundi Index Solutions - Amundi Index Euro Corporate Sri 0-3 Y UCITS ETF DR	LU2037748774	Achat	6214,00	53,0392	- 329 948,13
2025-02-06	Ofi Invest ESG Monétaire Court Terme I	FR0000975617	Achat	1494,00	206,91	- 309 123,54
2025-09-17	Accor 7,25% perp call 2029	FR001400L5X1	Achat	200000,00	110,20	- 226 795,89
2025-09-25	Volkswagen 7,5% perp call 09/2028	XS2675884576	Achat	200000,00	109,70	- 220 345,21
2025-09-17	Veolia 5.993% perp call 2028	FR001400KKC3	Achat	200000,00	107,25	- 221 363,22
2025-07-10	Dynatrace Holdings LLC	US2681501092	Achat	3915,00	54,3713	- 213 144,62
2025-07-10	Workday Inc	US98138H1014	Achat	923,00	228,7276	- 211 394,24
2025-01-16	LVMH	FR0000121014	Vente	-365,00	686,3718	250 255,15
2025-06-04	Smid Croissance Europe - Part F	FR001400E755	Vente	-4365,00	101,96	445 055,40
2025-07-10	iShares \$ Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF USD (Acc)	IE00098ZGGO6	Vente	-112196,00	5,5555	622 619,24
2025-09-16	Amundi Floating Rate USD Corpo ESG UCITS ETF HEDGED EUR	LU1681041031	Vente	-23354,00	55,24	1 288 655,88

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## INSTRUMENTS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR ERASMUS GESTION

Au 30/09/2025, Erasmus Capital Plus détient des parts des fonds Erasmus Small Cap Euro, Erasmus Mid Cap Euro et FCP Mon PEA.

## TAXONOMIE / SFDR

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Pour l'investissement en titres vifs, les gérants analysent systématiquement les sociétés émettrices selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'établir une notation ESG. La méthodologie de notation se nourrit de données qualitatives et quantitatives issues des rapports extra-financier des sociétés et d'évaluation extra-financières des émetteurs effectuées par des prestataires externes. Alors que les critères du pilier Gouvernance restent les mêmes pour chaque entreprise étudiée, ceux des piliers Social et Environnement varient d'une industrie à l'autre en fonction d'une matrice de matérialité. Chaque pilier est noté de 0 à 10 (meilleure note). La notation ESG de chaque société est obtenue en agrégeant les notes de chaque pilier selon une pondération propre à son industrie. La notation ESG est ensuite ajustée (normalisée) afin de pouvoir être comparée inter-industrie. Le fonds s'applique une limite de notation de 4 minimum.

Pour la partie de l'actif net investi en OPC, les gérants sélectionnent des fonds et ETF classés Article 8 ou Article 9 au sens de la réglementation SFDR.

## COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet [www.erasmusgestion.com](http://www.erasmusgestion.com) dans la rubrique Informations réglementaires

## POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

La Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet [www.erasmusgestion.com](http://www.erasmusgestion.com) dans la rubrique Informations réglementaires.

## POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 concernant les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (ci-après désignée la « directive UCITS V »), ERASMUS GESTION s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques encourus par la Société. Depuis la création d'ERASMUS GESTION, la politique de rémunération est définie par la Direction Générale conformément à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM ou FIA que la Société de Gestion gère. Elle est notamment déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts, et pour prévenir les prises de risques inconsidérées et/ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la société de gestion. ERASMUS GESTION a intégré, dans sa politique de rémunération, les guidelines émises par l'ESMA dans son document « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD 2016/411 » du 31 mars 2016. Le dispositif s'applique à tous les collaborateurs de la Société de Gestion ; sachant que la société a identifié les fonctions suivantes en tant que « Personnel identifié » au sens de la Directive, à savoir : ses dirigeants, ses gérants, ses commerciaux, son RCCI, son Secrétaire Général. La ventilation des rémunérations sur l'exercice 2024 est de 889k€ au titre des rémunérations fixes et 176k€ au titre des rémunérations variables ; ces montants concernent 23 bénéficiaires.

La Politique de rémunération est disponible sur le site internet [www.erasmusgestion.com](http://www.erasmusgestion.com) dans la rubrique Informations réglementaires.

# ERASMUS CAPITAL PLUS

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
Identifiant d'entité juridique :

Erasmus Capital Plus  
96950001UI8MH3V6UY38

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_%

- dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de \_\_\_% d'investissements durables

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé pas d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## **Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Le fonds promouvait des caractéristiques environnementales adaptées aux particularités de chaque secteur investi. Il a investi dans des sous-jacents OPC qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales propres à leur stratégie de gestion selon l'Article 8 de la réglementation SFDR, ou qui ont pour objective l'investissement durable selon l'Article 9. Il a aussi investi aussi dans des titres vifs émis par des sociétés qui ont les meilleurs notations extra-financières. En fonction de l'industrie, plusieurs enjeux climatiques ont été analysés pour chaque investissement parmi : les émissions carbone, l'empreinte carbone de la production, la vulnérabilité au changement climatique, le financement de l'impact environnemental, le stress hydrique, la biodiversité, l'approvisionnement en matière première et la gestion des déchets toxiques.

Ce produit, par l'intermédiaire de l'analyse des aspects sociaux et de gouvernance et leur intégration dans la notation extra-financière, a aussi promu des pratiques de bonne gouvernance et la cohésion sociale.

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité, qui permettent d'évaluer dans quelle mesure les caractéristiques environnementale et sociale promues par ce produit sont atteintes, sont multiples et différents en fonction de l'industrie des émetteurs dans lequel ce produit est investi.

Pour la partie investie en titres vifs :

Sur les aspects environnementaux ce sont les émissions carbone, l'empreinte carbone de la production, la vulnérabilité au changement climatique, le financement de l'impact environnemental, le stress hydrique, la biodiversité, l'approvisionnement en matière première et la gestion des déchets toxiques. Sur les aspects sociaux, ce sont l'existence de normes ISO, l'existence d'objectif tel que le taux d'accident du travail, l'existence de conventions collectives.

Pour la partie investie en OPC : le fonds s'est appuyé sur les indicateurs de durabilité remontés par les sous-jacents.

### ● *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

Le fonds est aligné à l'Article 8 de la réglementation SFDR depuis le 22 avril 2024, il n'y a donc à ce jour pas de comparaison aux périodes précédentes.

### ● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?  
Description détaillée :

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Ce produit a pris en considération les principales incidences négatives sur le facteur de durabilité (PAI). Les PAI ont été collectés par un prestataire tiers indépendant et seront publiés dans le rapport sur les principales incidences négatives. Il s'agissait dans un premier temps, pour la période, de garantir la transparence des investissements. Les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS du règlement SFDR ont été pris en considération dans l'ensemble. En cas de besoin, Erasmus Gestion a eu recours à des proxies ou analyses qualitatives pour remplacer certains indicateurs PAI, en s'assurant que les proxies/analyses portent sur la même thématique que l'indicateur remplacé et que leur utilisation soit systématique (tous les émetteurs des titres en portefeuille).

# ERASMUS CAPITAL PLUS



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période, à savoir :

### Investissements les plus importants

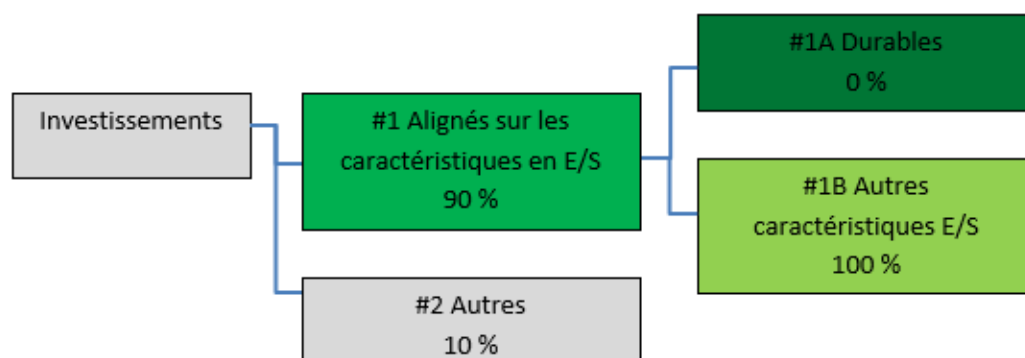
Code Valeur	Libellé Valeur	Secteur	Pays	% AN
FR0000985558	AVIVA INVESTORS MONETAIRE -C	Monétaire	FRA	12,67%
FR0010450908	RE GARD MONE TAIRE -H	Monétaire	FRA	11,72%
FR0011640895	ERASMUS SMALL CAP EURO4 13C	Actions Europe	FRA	9,56%
IE00BYZTVV78	ISHARES FR 3/64 45/64 CORP BOND 0-3YR	Obligataire	IRL	6,10%
IE00BF5GB717	ISHARES FR 3/64 45/64 FLOATING	Obligataire	IRL	6,08%
FR0000288946	AXA COURT TERME C 2DE C	Monétaire	FRA	5,82%
IE00BKS7L097	INVE SCO S&P 500 ESG ACC	Actions USA	IRL	5,12%
FR0011310283	LFP-FCP MON PEA-I	Actions Europe	FRA	4,99%
IE00098ZGG06	ISH USD CORP 0-3YR ESG USD A	Obligataire	IRL	3,46%
IE000COQKP09	IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	Actions USA	IRL	3,25%

\*Le pourcentage affiché correspond au poids de l'investissement par rapport à l'actif net du fonds au 30/09/2025.



## Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

La stratégie d'investissement ne prévoit pas de biais sectoriel et se laisse la possibilité d'investir dans tous secteurs.

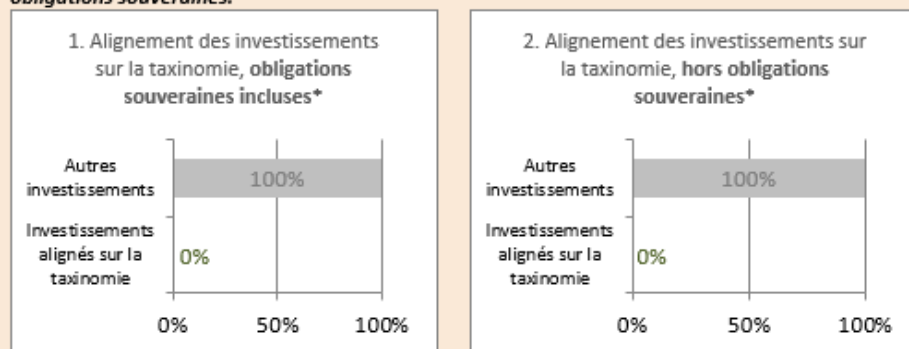
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- **Des dépenses d'exploitation (Ope)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Ce produit ne s'est pas fixé d'objectif d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable



● **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les investissements inclus dans la catégorie « Autres » sont les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi des indicateurs de durabilité environnementaux et sociaux. Ils sont restés durablement strictement inférieure à 10% sur la période.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit a fait l'objet de contrôles quotidiens ainsi que d'un audit annuel permettant de s'assurer du respect des caractéristiques environnementales et sociales au cours de la période.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promouvait.

## Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) (*)</b>	<b>2,868,202.94</b>	<b>647,351.02</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2,868,202.94	647,351.02
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) (*)</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) (*)</b>	<b>668,587.94</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	668,587.94	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>14,481,048.07</b>	<b>8,356,297.63</b>
OPCVM	14,481,048.07	8,356,297.63
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>18,017,838.95</b>	<b>9,003,648.65</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>853.72</b>	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>1,016,844.16</b>	<b>735,786.51</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>1,017,697.88</b>	<b>735,786.51</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>19,035,536.83</b>	<b>9,739,435.16</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	-	-
Capital	18,348,421.52	8,958,816.15
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	663,226.84	769,471.91
Capitaux propres I :	19,011,648.36	9,728,288.06
Passifs de financement II	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>19,011,648.36</b>	<b>9,728,288.06</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	-	-
<b>Autres passifs :</b>	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	23,888.47	11,147.10
Concours bancaires	-	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>23,888.47</b>	<b>11,147.10</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>19,035,536.83</b>	<b>9,739,435.16</b>

## Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	-	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions	25,159.30	23,614.80
Produits sur obligations	1,066.62	5,988.89
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	80,410.33	12,371.55
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	13,286.31	9,272.56
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>119,922.56</b>	<b>51,247.80</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1,103.82	-867.67
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-1,103.82</b>	<b>-867.67</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>118,818.74</b>	<b>50,380.13</b>
<b>Autres produits :</b>	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres Charges :</b>	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-208,834.22	-148,453.91
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-208,834.22</b>	<b>-148,453.91</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>-90,015.48</b>	<b>-98,073.78</b>

# ERASMUS CAPITAL PLUS

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-13,287.54	11,663.29
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>-103,303.02</b>	<b>-86,410.49</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	-	-
Plus et moins-values réalisées	167,624.97	1,449,246.19
Frais de transactions externes et frais de cession	-11,027.44	-57,021.05
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>156,597.53</b>	<b>1,392,225.14</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>52,479.11</b>	<b>-87,870.12</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>209,076.64</b>	<b>1,304,355.02</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	422,465.66	-333,093.47
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>422,465.66</b>	<b>-333,093.47</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>134,987.56</b>	<b>-115,379.15</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>557,453.22</b>	<b>-448,472.62</b>
<b>Acomptes :</b>	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	-	-
<b>Impôt sur le résultat V</b>	-	-
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>663,226.84</b>	<b>769,471.91</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

Erasmus Capital Plus a pour objectif de surperformer l'€STR capitalisé +2%, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, associée à une volatilité cible annuelle comprise entre 3% et 5%.

La gestion active et discrétionnaire ne cherchera pas à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cependant, l'indicateur €STR capitalisé +2% pourra être retenu à titre d'indicateur de performance à posteriori.

Les investissements sont réalisés à partir d'une sélection, jusqu'à 100%, de titres vifs, d'OPC et/ou de produits dérivés. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à l'allocation d'actifs visée dans le respect des fourchettes d'expositions prédéterminées.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	1,105.37	1,003.74	1,067.93	1,172.07	<b>1,225.18</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	552.69	501.87	53.40	58.60	<b>61.26</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	500.000	500.000	50.000	50.000	<b>50.000</b>

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Date de mise en paiement</b>					
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	79.77	-22.67	15.83	156.34	<b>13.42</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-26.31	-1.91	0.87	1.77	<b>3.81</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	102.87	92.29	97.02	105.21	<b>108.94</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	14,593.06	11,571.63	10,368.30	7,508.36	<b>16,944.23</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	141,851.259	125,371.851	106,859.243	71,362.545	<b>155,529.659</b>

Date de mise en paiement	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	7.45	-2.08	1.44	14.11	<b>1.19</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-3.42	-1.37	-1.07	-1.08	<b>-0.66</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## Catégorie de classe E (Devise: EUR)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	106.34	95.95	101.47	110.70	<b>115.32</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	3,126.41	3,336.31	3,102.19	2,161.32	<b>2,006.16</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	29,399.603	34,771.119	30,571.694	19,523.926	<b>17,396.092</b>

Date de mise en paiement	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	7.69	-2.16	1.50	14.80	<b>1.26</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-3.28	-0.83	-0.52	-0.48	<b>-0.02</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Caractéristiques						
	Code ISIN	Distribution des revenus	Devise de libellé	Valeur Liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Montant minimum de la première souscription	Montant minimum des souscriptions ultérieures
R	FR0013053220	Capitalisation	EUR	100 €	Tous souscripteurs	Un millième de part	Un millième de part
I	FR0013053238	Capitalisation	EUR	1 000 €	Tous souscripteurs et plus particulièrement investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers	150 000€	Un millième de part
E	FR0013460953	Capitalisation	EUR	100 €	Tous souscripteurs	Un millième de part	Un millième de part

## Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

**Les titres cotés** : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les ETF** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

**Les EMTN** font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

#### **Les acquisitions et cessions temporaires de titres :**

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

#### **Instruments financiers à terme et conditionnels**

**Futures** : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options** : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC** : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

#### **Frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.
- Des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui composent l'actif du fonds.

# ERASMUS CAPITAL PLUS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion financière incluant les frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Part R : 1.50 % TTC maximum
		Part I : 0.70 % TTC maximum
		Part E : 0.90 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Part R, part I et part E : 1.20%
Prestataires percevant des commissions de mouvement : Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Part R, part I et part E : 20% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence (€STR capitalisé + 2%), si la performance du FCP est positive

## Frais de recherche

Néant

## Commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

### Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le fonds réel.

La surperformance générée par le fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

### Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

### Période d'observation

La première période d'observation commencera à la création du fonds sur une durée qui ne sera pas inférieure à douze mois.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- Le fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

## Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachat en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

## Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

## **Rétrocession de frais de gestion**

Néant

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables**

#### **Affectation des revenus nets**

Capitalisation pour la part R.

Capitalisation pour la part I.

Capitalisation pour la part E.

#### **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation pour la part R.

Capitalisation pour la part I.

Capitalisation pour la part E.

## **Changements affectant le fonds**

Néant

## **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

### **Exposition directe aux marchés de crédit**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans le tableau.

L'information permettant de distinguer Invest grade, Non invest Grade et Non notés a été communiquée par la Société de gestion.

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>9,728,288.06</b>	<b>13,523,886.87</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	12,407,763.74	754,693.55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-3,613,451.11	-5,511,350.28
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-90,015.48	-98,073.78
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	156,597.53	1,392,225.14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	422,465.62	-333,093.44
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>19,011,648.36</b>	<b>9,728,288.06</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 30/09/2025
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
<b>Catégorie de classe R (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	107,611.879
Nombre de titres rachetés	23,444.765
<b>Catégorie de classe E (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	7,782.829
Nombre de titres rachetés	9,910.663
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0013053220	R	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	16,944,230.21	155,529.659	108.94
FR0013053238	I	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	61,259.42	50.000	1,225.18
FR0013460953	E	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	2,006,158.73	17,396.092	115.32

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		US	DK	CN	IT	IL
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	2,868.20	2,050.15	241.88	214.87	184.11	103.45
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	<b>2,868.20</b>					

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	668.59	-	668.59	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,016.84	-	-	-	1,016.84
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	<b>668.59</b>	-	<b>1,016.84</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	668.59
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,016.84	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1,016.84</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>668.59</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	2,368.46
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	0.85
Comptes financiers	90.33
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>2,459.64</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	220.17	448.42	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>220.17</b>	<b>448.42</b>	<b>-</b>

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2037748774	AM EUR CORP BOND 0-3 C	Amundi	Obligataire	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	333,673.17
FR0013412004	AMUNDI PEA MSCI EM ALAT ESG	Amundi	Actions	France	EUR	389,544.52
FR0000985558	AVIVA INVESTORS MONETAIRE-C	OFI INVEST AM	Monétaire	France	EUR	2,408,448.79
FR0000288946	AXA COURT TERME C 2DEC	AXA IM	Monétaire	France	EUR	1,106,191.83
FR0010914564	ERASMUS MID CAP EUROPE PART I	Erasmus AM	Actions	France	EUR	329,683.15
FR0011640895	ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	Erasmus AM	Actions	France	EUR	1,817,306.78
IE00BFWXDY69	FL EURO SHORT MAT UCITS ETF	Franklin Templeton	Obligataire	Irlande	EUR	352,989.70
IE00BKS7L097	INVESCO S&P 500 ESG ACC	Invesco	Actions	Irlande	EUR	973,178.14
IE00BYZTVV78	ISHARES FR 3/64 45/64 CORP BOND 0-3YR	BlackRock	Obligataire	Irlande	EUR	1,160,413.14
IE00BF5GB717	ISHARES FR 3/64 45/64 FLOATING	BlackRock	Obligataire	Irlande	EUR	1,156,243.76
IE00098ZGGO6	ISH USD CORP 0-3YR ESG USD A	BlackRock	Obligataire	Irlande	USD	658,439.02
IE000COQKPO9	IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	Invesco	Actions	Irlande	EUR	618,539.40
FR0011310283	LFP-FCP MON PEA-I	Erasmus AM	Actions	France	EUR	949,037.52
FR0010450908	REGARD MONETAIRE-H	Pro BTP Finance	Monétaire	France	EUR	2,227,359.15
<b>TOTAL</b>						<b>14,481,048.07</b>

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/09/2025
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	853.72
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>853.72</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	23,888.47
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>23,888.47</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	334.02	0.56
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe R (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	190,407.48	1.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe E (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	18,092.72	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

	Exercice 30/09/2025
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	3,096,027.45
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	190.84	88.67
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>190.84</b>	<b>88.67</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	190.84	88.67
<b>Total</b>	<b>190.84</b>	<b>88.67</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ERASMUS CAPITAL PLUS

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	671.15	7,817.49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>671.15</b>	<b>7,817.49</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	671.15	7,817.49
<b>Total</b>	<b>671.15</b>	<b>7,817.49</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-103,073.27	-77,077.75
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-103,073.27</b>	<b>-77,077.75</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-103,073.27	-77,077.75
<b>Total</b>	<b>-103,073.27</b>	<b>-77,077.75</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ERASMUS CAPITAL PLUS

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	186,400.20	1,007,393.22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>186,400.20</b>	<b>1,007,393.22</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	186,400.20	1,007,393.22
<b>Total</b>	<b>186,400.20</b>	<b>1,007,393.22</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ERASMUS CAPITAL PLUS

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-420.59	-9,421.41
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-420.59</b>	<b>-9,421.41</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-420.59	-9,421.41
<b>Total</b>	<b>-420.59</b>	<b>-9,421.41</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ERASMUS CAPITAL PLUS

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 30/09/2025	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	22,005.29	289,144.31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>22,005.29</b>	<b>289,144.31</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	22,005.29	289,144.31
<b>Total</b>	<b>22,005.29</b>	<b>289,144.31</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>2,868,202.94</b>	<b>15.09</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>2,868,202.94</b>	<b>15.09</b>
ADOBE INC Ordinateurs logiciels	811.00	352.75	USD	243,659.19	1.28
AMAZON.COM INC Internet	902.00	219.57	USD	168,684.22	0.89
ARISTA NETWORKS INC Télécommunication	1,624.00	145.71	USD	201,544.20	1.06
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B Assurances	442.00	502.74	USD	189,260.78	1.00
CHECK POINT SOFTWARE TECH Bureau	587.00	206.91	USD	103,446.19	0.54
DYNATRACE INC Ordinateurs logiciels	3,915.00	48.45	USD	161,555.02	0.85
EDENRED Services divers	3,651.00	20.20	EUR	73,750.20	0.39
JD.COM INC-ADR Internet	7,212.00	34.98	USD	214,867.35	1.13
MASTERCARD INC - A Autres organismes de credit	292.00	568.81	USD	141,463.69	0.74
META PLATFORMS INC-CLASS A Internet	480.00	734.38	USD	300,232.01	1.58
MSCI INC Ordinateurs logiciels	314.00	567.41	USD	151,747.50	0.80
NOVO NORDISK A/S-B Produits pharmaceutiques	5,227.00	46.27	EUR	241,879.43	1.27
NVIDIA CORP Electrique - Electronique	1,263.00	186.58	USD	200,707.38	1.06
SCHLUMBERGER NV Produits Chimique	3,486.00	34.37	USD	102,047.37	0.54
UNICREDIT SPA Banques et assurances	2,858.00	64.42	EUR	184,112.36	0.97
WORKDAY INC-CLASS A Ordinateurs logiciels	923.00	240.73	USD	189,246.05	1.00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>668,587.94</b>	<b>3.52</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>668,587.94</b>	<b>3.52</b>
ACCOR 23-11/04/2172 FRN Hôtellerie - Loisir	200,000.00	110.02	EUR	226,954.33	1.19
VEOLIA ENVRNMT 23-22/02/2172 FRN Distribution Energie	200,000.00	107.09	EUR	221,462.12	1.16
VOLKSWAGEN INTFN 23-06/09/2172 FRN Machines et Véhicules	200,000.00	109.55	EUR	220,171.49	1.16

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>14,481,048.07</b>	<b>76.17</b>
<b>OPCVM</b>				<b>14,481,048.07</b>	<b>76.17</b>
AM EUR CORP BOND 0-3 C	6,214	53.70	EUR	333,673.17	1.76
AMUNDI PEA MSCI EM ALAT ESG	17,277	22.55	EUR	389,544.52	2.05
AVIVA INVESTORS MONETAIRE-C	995.2021	2,420.06	EUR	2,408,448.79	12.67
AXA COURT TERME C 2DEC	427.43	2,588.01	EUR	1,106,191.83	5.82
ERASMUS MID CAP EUROPE PART I	23	14,334.05	EUR	329,683.15	1.73
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	605.979	2,998.96	EUR	1,817,306.78	9.56
FL EURO SHORT MAT UCITS ETF	13,711	25.75	EUR	352,989.70	1.86
INVESCO S&P 500 ESG ACC	12,562	77.47	EUR	973,178.14	5.12
ISHARES FR 3/64 45/64 CORP BOND 0-3YR	231,287	5.02	EUR	1,160,413.14	6.10
ISHARES FR 3/64 45/64 FLOATING	227,616	5.08	EUR	1,156,243.76	6.08
ISH USD CORP 0-3YR ESG USD A	136,992	5.64	USD	658,439.02	3.46
IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	10,170	60.82	EUR	618,539.40	3.25
LFP-FCP MON PEA-I	401.32	2,364.79	EUR	949,037.52	4.99
REGARD MONETAIRE-H	177	12,583.95	EUR	2,227,359.15	11.72
<b>Créances</b>				<b>853.72</b>	<b>0.00</b>
<b>Dettes</b>				<b>-23,888.47</b>	<b>-0.13</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>1,016,844.16</b>	<b>5.35</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>19,011,648.36</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
<b>Total</b>	-	-		-		-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				

# ERASMUS CAPITAL PLUS

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
<b>Futures</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Options</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Swaps</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Autres instruments</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Total</b>			-	-	-

## Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	18,017,838.95
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	-
<b>Autres actifs (+)</b>	1,017,697.88
<b>Autres passifs (-)</b>	23,888.47
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>19,011,648.36</b>